

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 1^{er} octobre 2021 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Acte de cession gratuite par devant Maître Grethen entre le Ville et ArcelorMittal Luxembourg S.A.

Acte de cession gratuite par devant Maître Grethen par lequel la Ville acquiert de ArcelorMittal Luxembourg S.A. la parcelle inscrite au cadastre comme suit :

Commune d'Esch-sur-Alzette, section C d'Esch-Sud

Numéro 550/4794, lieu-dit « rue André Koch », rue, contenant 10 ares 19 centiares

La cession se fait à titre gratuit afin de régulariser la situation, la parcelle fait partie de la voirie de longue date et sera intégrée dans le domaine public communal. L'utilité publique est donc donnée.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Janine Bisdorff
Chef de Division